

**RAPPORT DU MAIRE
SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ
POUR L'ANNÉE 2015**

À titre de maire de votre municipalité et afin de me conformer aux exigences du Code municipal, article 955, je me fais un plaisir et un devoir de vous dresser sommairement un bilan des années 2014, 2015 et prévisions pour 2016.

Pour l'année financière 2014, le rapport des vérificateurs, FBL montre un excédent de l'ordre de 153 595 \$.

L'état des résultats me permet de faire la présente analyse.

ÉTATS FINANCIERS POUR 2014

Administration municipale, état des résultats :

Revenus de fonctionnement :	2 908 678 \$
Revenus investissement :	227 699 \$
Total revenus fonctionnement et investissement :	3 136 377 \$
Charges :	2 982 782 \$
Excédent au 31 décembre 2014 : -----	153 595 \$

Les valeurs au rôle sont demeurées assez stables cette année en raison du peu de nouvelles constructions, agrandissements, rénovations dans les différents milieux en raison de la conjoncture économique. Par contre, la saine gestion des dépenses des différents services municipaux affecte positivement ce surplus, et j'en remercie tout le personnel municipal qui chacun à leur façon voit à l'intérêt de l'ensemble de la population.

Pour l'année 2015 :

Nous avons procédé à l'entretien régulier des rues et routes municipales ainsi qu'au nettoyage des fossés dans le 9^e Rang.

Nous avons terminé complètement les travaux d'aménagement du parc des Prés, par l'installation de jeux pour les tout-petits, ce qui permet aux citoyens du secteur sud-ouest d'accéder par un passage piétonnier à la rue Principale.

Nous avons procédé à un virage informatique par l'acquisition d'un logiciel pour le conseil sans papiers.

Pour la sécurité des citoyens, des défibrillateurs ont été installés au bureau municipal, au pavillon des loisirs et au sous-sol de l'église en plus des pompiers qui ont un appareil dans l'unité d'urgence.

Au niveau des loisirs, la saison du soccer a très bien fonctionné, 150 enfants inscrits dont 24 petits de 4 ans en initiation. Le succès du camp de jour est incontestable, encore cette année, plus de 131 enfants ont pris part aux activités avec beaucoup d'enthousiasme.

La fête familiale tenue le 20 juin dernier s'est avérée un grand succès et nous souhaitons maintenant instaurer cette tradition pour saluer l'arrivée de l'été, des vacances, la fin des classes!

Durant l'année, par le biais du service des loisirs, plusieurs activités et cours ont lieu et ce, avec beaucoup de succès, que ce soit le badminton, le volleyball, le baseball, la pétanque, patinoire, peu importe, vous êtes tous conviés à vous joindre à ces activités.

La municipalité contribue aussi au Comité de la Crête où nous avons tous la chance d'aller prendre l'air, marcher, skier, faire de la raquette, du vélo!

Vous avez sans doute remarqué le chantier de construction aux loisirs ces dernières semaines, nous avons procédé au drainage du pavillon, à la reconstruction de la patinoire existante de même qu'à l'aménagement d'une nouvelle patinoire pour le « dek hockey », avec l'installation de l'éclairage en fonction des surfaces de jeu.

Le service de bibliothèque donne un excellent service à la population. Il y a de plus en plus de livres électroniques disponibles tout en maintenant un inventaire appréciable de livres format papier. Ce service est gratuit pour tous les résidents.

Afin de répondre à une demande récurrente relativement au déneigement des trottoirs de la rue Principale et afin de favoriser la sécurité des enfants circulant pour l'école ainsi que de tout usager, nous avons débuté le déneigement des trottoirs de la rue Principale ainsi que de la rue St-Dominique. Ce fut laborieux mais c'était une saison de rodage; nous avons appris, testé, ajusté. Évidemment il y aura toujours des impondérables mais nous sommes confiants de nous améliorer continuellement. Aussi, avec le pavage effectué des différentes allées piétonnières, nous pourrons aussi en profiter pour aller déneiger ces endroits avec l'équipement.

Ces derniers jours, la station de pompage dite "Principale" a été complètement refaite, il s'agit en fait de la station située à côté de l'usine d'épuration et dont la fonction est de recevoir les eaux usées en provenance de la totalité du réseau et nous avons aussi installé la télémétrie sur celle-ci.

La vidange des étangs sera aussi faite au cours des prochains jours puisque deux de nos étangs ne respectent plus les mesures acceptables pour le ministère.

Tel qu'annoncé l'an passé, le programme de vérification d'installations septiques a été mis en branle. À ce jour, la moitié des installations septiques du territoire ont été testées. Je profite du moment pour aviser les citoyens dont les installations septiques n'étaient pas conformes au Q.2.r.22 (Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées) qu'ils devront se conformer selon les délais fixés. Il ne s'agit pas d'un règlement municipal mais bien d'un règlement provincial qui oblige les municipalités à faire appliquer celui-ci. Il en est de la responsabilité de tous de travailler pour l'environnement.

Depuis mon dernier rapport produit en octobre dernier, 5 permis ont été émis pour de nouvelles constructions résidentielles, 1 permis pour construction de dindonnier et 2 permis pour construction de multiplex.

Le service des incendies poursuit les visites des résidences de la municipalité et ces visites seront récurrentes aux 3 ans, ceci afin de respecter les engagements pris dans le cadre du schéma de couvertures de risques en incendie auprès du ministère.

Je dépose, en annexe de ce rapport, une liste de tous les contrats conclus, excédant une dépense de 25 000 \$ depuis la séance du conseil du 7 octobre 2014. Cette liste comprend également toutes les dépenses de plus de 2 000 \$ pour un même contractant lorsque l'ensemble de ces montants dépasse 25 000 \$.

La rémunération de base pour le maire est de 9 463 \$ ainsi qu'une allocation de dépenses correspondant à 50 % de celle-ci pour un total de 14 195 \$. La rémunération des conseillers correspond au tiers, soit 3 154 \$ ainsi que l'allocation de dépenses correspondant à 50 % de la rémunération de base, pour un total de 4 731 \$.

De plus, à titre de membre du Conseil d'administration de la MRC des Maskoutains, une rémunération annuelle de 4 509 \$ m'est allouée ainsi qu'une allocation de dépenses correspondant à 50 % de celle-ci pour un total de 6 763 \$. Mon implication se reflète au niveau du comité cours d'eau et voirie ainsi que du comité d'aménagement. Aussi, à titre de membre du conseil d'administration et du comité exécutif de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, je reçois une rémunération annuelle de base de 1 409 \$ ainsi qu'une allocation de dépenses correspondant à 50 % de celle-ci pour un total de 2 113 \$.

ORIENTATIONS GÉNÉRALES POUR L'ANNÉE 2016

En 2016, ce sera la deuxième année du rôle triennal d'évaluation (2015-2017). Le sommaire du rôle d'évaluation foncière a été déposé le 8 septembre 2015 par les estimateurs professionnels Leroux, Beaudry, Picard et associés inc. et toute personne intéressée peut le consulter au bureau municipal. Ce rôle représente des valeurs imposables au montant de 320 093 300 \$.

Pour l'année 2016 :

Des travaux de réfection du pavage devraient être effectués dans le 9^e Rang. La majeure partie de ces travaux sera financée par la « redevance carrière » qui nous apporte en moyenne 250 000 \$ de revenus puisque nous avons une carrière sur notre territoire.

Nous devons aussi procéder à la reconstruction d'un bâtiment de service sur le terrain des loisirs.

Une piste de BMX verra aussi le jour durant l'année, pour le plus grand bonheur de nos jeunes.

Nous procéderons à des travaux correctifs sur certaines conduites d'égouts sanitaires par le biais de la TECQ, qui est en somme, un retour d'une taxe à la pompe (essence) et qui est redistribuée en fonction de la population mais qui doit être dépensée selon des critères très précis, lesdits travaux devant faire l'objet de l'approbation du ministère.

Au cours des prochaines semaines, et comme à chaque année, le conseil travaillera pour élaborer un budget équilibré reflétant nos obligations comme municipalité et aussi les services à donner aux différents groupes ou secteurs. Par ailleurs, il me fait plaisir de vous assurer que la situation financière de la municipalité se porte toujours aussi bien, année après année.

Le pacte fiscal a été renouvelé dernièrement avec le ministre des Affaires municipales mais notre municipalité n'est pas ciblée par les bonifications de ce programme, nous sommes plutôt perdant puisque nous avons perdu depuis un an déjà, une partie du remboursement de la TVQ. Nous constatons que de grandes modifications sont à venir dans le milieu municipal et de plus en plus de responsabilités seront envoyées directement dans notre organisation, avec les conséquences et réalités qui s'ensuivent.

Nous constatons beaucoup d'intérêt pour la page Facebook des loisirs qui est un excellent véhicule de transmission d'informations. Tout comme notre page web et le « le Dominiquois » qui offrent aussi beaucoup d'informations.

Je vous invite à assister aux séances du conseil municipal. Par l'entremise du journal municipal et du site web vous trouverez, l'horaire des séances. Bienvenue à toute la population.

Robert Houle, Maire
3 novembre 2015